

Compte-rendu du CHS-CT du 13 juin 2017

Après lecture des liminaires, Michel ROULET, Président du CHS-CT, ne répond pas sur les questions relevant de problématiques nationales mais se dit conscient de la masse des suppressions d'emplois de ces dernières années.

Par contre, dans un contexte constant de suppression d'emplois, il note que le fait d'adapter notre réseau et nos missions est une bonne réponse aux problématiques d'effectifs. C'est cela qui nous permet de maintenir un bon niveau de réalisation de nos missions !!

Pour SOLIDAIRES Finances, le constat est partagé mais la vision est différente :

Les restructurations et l'évolution de nos missions sont faites en raison du manque d'effectifs... Il faut donc arrêter les suppressions d'emplois pour garder d'une part, une stabilité dans notre administration qui a déjà bien évolué, et d'autre part, un sens à nos missions !

Le baromètre social dresse le bilan d'une situation détériorée dont la Direction a commencé à tenir compte en renouvelant le matériel informatique et technique.

La Direction est attentive à faire cesser les situations de harcèlement et les agressions entre collègues, qu'elle trouve inadmissible.

M. ROULET admet que les crédits attribués au CHS-CT sont précieux pour le soutien des agents qui expriment des besoins, et recommande de s'attacher à suivre les préconisations nationales.

Il reconnaît la grande conscience professionnelle des agents des Finances Publiques, qui doivent s'adapter à la grande mobilité des processus due à la mise en place, chaque année, de nouveaux projets.

Les projets de restructurations seront annoncés début juillet. Ils seront, selon lui, mesurés cette année.

1er point : Approbation du Procès-Verbal du CHS-CT du 12 décembre 2016

Le PV est adopté à l'unanimité.

2ème point : Point sur la réunion du groupe de travail du 23 mai 2017

Registre Santé Sécurité au travail

Toutes les observations portées sur les registres Santé Sécurité au Travail ont été étudiées. Les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés.

De nouvelles demandes ont été exposées.

Les distributeurs d'essuie-mains papiers seront remplacés par des sèche-mains électriques.

Les membres du CHS-CT demandent que le tri sélectif soit effectif sur tous les sites.

40 observations restent à solutionner sur les registres Hygiène et Sécurité.

SOLIDAIRES Finances demande que ces demandes soient listées pour figurer au PV du CHS-CT.

Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail

L'examen du rapport de l'ISST suite à sa visite au CDFP de Béthune le 14 mars 2017 est reporté à une date ultérieure .

Déclarations d'accidents du travail

Depuis le 3 février 2017, il y a eu 7 déclarations d'accidents du travail : 4 accidents de service, 2 accidents de trajet et un accident de mission.

Fiches de signalement

12 fiches de signalement depuis le dernier groupe de travail du 3 février 2017.

La Direction a adressé des lettres aux agents agressés et à l'agresseur, lorsque l'agent l'a souhaité.

Une plainte a été déposée suite à menaces de mort.

Bilan des exercices incendie

Tous les services ont été relancés par l'Assistant de Prévention pour un exercice d'évacuation avant le 1er juillet.

Les représentants du personnel demandent qu'un guide/file ou serre/file soit désigné pour prendre le défibrillateur automatique externe, si le site en est équipé, et une trousse de secours.

Ils recommandent également d'être vigilants à l'évacuation du public.

Ils suggèrent l'acquisition de fauteuils roulants pour la prise en charge de personnes en situation de handicap.

SOLIDAIRES Finances souligne l'importance d'une bonne connaissance du plan d'évacuation et du secteur dont ils ont la responsabilité et demande des réunions sur site en septembre pour la meilleure information des nouveaux arrivants.

3ème point : Note d'orientations ministérielles 2017

Le plan ministériel santé, sécurité et conditions de travail 2016-2019 a été transmis aux Directions le 2 juin 2016.

Il s'articule autour de deux enjeux stratégiques :

- Prendre en compte les enjeux de santé dans tous les aspects du travail, en amont des décisions,
- Mieux prévenir les risques tout en développant les actions de prévention de la désinsertion professionnelle et d'accompagnement des agents ayant subi des atteintes à leur santé.

La prévention des risques est au cœur de l'action effective des CHS-CT par :

- l'analyse préventive et le suivi des accidents du travail,
- le développement de l'approche préventive des Risques PsychoSociaux (RPS),
- l'analyse des situations de travail sur écran des agents,
- la prise en compte des situations d'exposition liées au télétravail,
- la prévention du risque amiante,
- le suivi de l'organisation des exercices d'évacuation,
- l'amélioration du suivi des préconisations des acteurs de prévention.

Le renforcement du dialogue social sur les conditions de travail constitue une priorité.

- L'impact sur la santé, la sécurité et les conditions de travail devra être pris en compte dans la conduite de projet.
- Des précisions sont apportées sur la mission d'enquêtes menées par les CHS-CT en matière d'accidents du travail, d'accidents de service ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.
- Les avis du CHS-CT doivent être formalisés afin que le président du CHS-CT y apporte une réponse, écrite, dans un délai de 2 mois.
- L'accord cadre pour les prestations d'ergonomie notifié en avril 2015 à 4 cabinets d'ergonomes étant sous-utilisé, la possibilité de débattre de son financement est ouverte au CHS-CT.
- La dotation moyenne de crédits s'élève à 117,38 € par agent contre 124 en 2016.

La note d'orientations ministérielles recommande également de favoriser le recrutement des médecins de prévention, ou de passer des conventions avec des services de médecine du travail, de renforcer le réseau d'Inspecteurs Santé et Sécurité au travail et de consacrer l'importance du rôle des assistants de prévention.

Devant la difficulté à recruter un Médecin de Prévention à Arras, la Direction a évoqué auprès du Secrétariat Général la possibilité d'une convention avec un cabinet de médecins du travail. Demande restée sans réponse à ce jour. **Le Secrétariat Général qui dans sa note d'orientation insiste sur le recrutement de médecin de prévention ne donne pas suite aux propositions faites par la DDFIP du Pas-de-Calais : un comble !**

4ème point : Propositions d'utilisation des crédits 2017

Le Budget 2017 du CHS-CT est de 200 481 €.

A ce jour, 31 % des crédits sont engagés.

Le groupe de travail du 23 mai a étudié les dépenses envisagées, le CHS-CT les valide.

Il s'agit de chaussures de sécurité pour les géomètres et les évaluateurs du Domaine, de mesure de l'état de conservation des matériaux amiantés sur divers sites, de dépenses d'amélioration d'éclairage à Lillers, de stores sur divers sites, de fauteuils d'évacuation handicapés, de la réfection de la rampe d'accès de Béthune, de fauteuils adaptés préconisés par le Médecin de Prévention, de panneaux « interdiction de fumer et de vapoter » et d'une formation au risque routier.

Des carports avec range-vélos en métal vont être installés à Arras Diderot, dans le parking sous-terrain de Brassart et à Lens.

L'aménagement de l'accueil du SPFE d'Arras est demandé par les agents.

SOLIDAIRES Finances rappelle que lors de l'arrivée de l'enregistrement au SPF, les représentants du personnel ont demandé le maintien de l'accueil dans les locaux parfaitement adaptés au 1er étage du site et ont dénoncé leur installation dans l'espace restreint qui leur a été attribué. Le CHS-CT ne doit pas financer des dépenses liées aux restructurations et aux erreurs de la Direction.

SOLIDAIRES Finances a exigé que l'aménagement de l'accueil du SPF-E soit réalisé sur les crédits de la direction. Nous resterons vigilant et attentif à ce que la demande des agents soit respectée !

Pour les mesures correctives sur les matériaux amiantés, **SOLIDAIRES Finances** rappelle que les dépenses préconisées par la note d'orientations ministérielles sont celles liées à la prévention, celles liées à l'obligation du propriétaire relèvent de la responsabilité de l'Etat.

A titre exceptionnel, le CHS-CT financera la moitié des mesures correctives et demande au Directeur d'adresser un courrier au Préfet pour obtenir des crédits pour le solde.

5ème point : DUERP/PAP 2016/2017

La campagne DUERP PAP a été ouverte le 10 octobre 2016.

Le recensement a été limité aux risques nouveaux.

Un groupe de travail composé des médecins de prévention, de l'ISST, de l'assistant de prévention, de représentants du personnel, et d'agents de divers services s'est réuni à 3 reprises pour l'élaboration du DUERP et du PAP.

Le DUERP compte 1347 lignes représentant 10 catégories de risques.

- 16,4 % sont liés à l'activité physique : manutention de charges 40 %, postures de travail 38 %, accès à des parties hautes 19 % ;
- 0,89 % de risques chimiques : inquiétudes liées à la présence d'amiante 75 % et utilisation de produits ménagers 25 % ;
- 2,97 % sont des risques biologiques et liés au manque d'hygiène : hygiène des lieux de travail et installations sanitaires 87,5 % et contamination sur le lieu de travail 12 % ;
- 14 % sont liés aux déplacements et aux chutes : chutes de hauteurs 43,9 %, risque routier 41,5 %, circulation de véhicules et de personnes 6,5 %, glissades et chutes de plein pied 5,7 % ;
- 0,67 % de risques d'incendie, d'explosion et de panique ;
- 1,19 % de risques liés aux phénomènes physiques et aux bâtiments : ambiance sonore 25 %, rayonnements ionisants 6,25 %, ascenseurs, monte-charges, portes et portails automatiques 6,25 % ;
- 18,79 % de risques liés aux équipements de travail : travail statique 28 %, position inconfortable 30 %, utilisation prolongée d'un écran 40 %, multiplicité d'applications informatiques 2 %
- 43,66 % sont des risques psychosociaux : exigences du travail 56 %, exigences émotionnelles 27,9 %, rapports sociaux 5 %, utilisation des compétences 4 %, conflits de valeur 4,3 %, insécurité de l'emploi 3,1 % ;
- 6,1 % sont des risques particuliers : risques liés aux animaux 2,5 % et risques d'agression des agents en contact avec le public 97,6 % ;
- 23 % sont d'autres risques.

Le Plan Annuel de Prévention (PAP) est représentatif des actions de prévention effectivement mises en œuvre dans l'année. Il n'est pas l'image exclusive du DUERP.

SOLIDAIRES Finances rappelle que tout risque est important, quelle que soit sa cotation dans le DUERP. Le DUERP doit reprendre tous les risques, même s'il n'est pas possible d'y apporter une solution. Un risque ne peut être ignoré !

L'assistant de Prévention est félicité par la Direction et les représentants du personnel pour la qualité de son travail sur l'élaboration du DUERP et du PAP.

6ème point : Rapport des Médecins de Prévention 2016

Dans le Pas-de-Calais, il y a un cabinet médical à Arras et un autre à Boulogne.

Les médecins de prévention sont à 80 %, et une infirmière est à temps plein sur le cabinet d'Arras.

L'effectif est de 1772 agents DDFiP et 30 DIRCOFI.

465 visites médicales ont été effectuées ;

84 dossiers soumis au Comité médical et 7 à la commission de réforme, ont été portés à la connaissance du médecin.

Les médecins de prévention ont participé aux CHS-CT et aux groupes de travail s'y rapportant.

Deux psychologues reçoivent une demi-journée par mois à Arras et Boulogne.

Le départ à la retraite du médecin de prévention d'Arras et l'absence prolongée de celui de Boulogne sont problématiques et rendent encore plus complexe la situation d'agents en difficulté, tout en allongeant les procédures.

L'infirmière transmet les demandes d'aménagement de poste appuyées d'un certificat médical détaillé et d'examens complémentaires au médecin de prévention d'Amiens qui consacre 60 % de son temps de travail aux Finances Publiques.

SOLIDAIRES Finances rappelle l'importance et l'urgence de recruter un médecin de prévention à Arras.

7ème point : Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de politique immobilière de l'Etat

Dans le Pas-de-Calais, un Pôle d'Evaluation Domaniale (PED) se met en place au 1er septembre 2017 avec 9 cadres A.

L'organisation en secteurs géographiques est conservée, mais passe de 11 à 4 secteurs.

L'évaluation depuis le bureau sera encouragée et développée.

La répartition des dossiers ne se fera cependant plus selon des critères géographiques. Les évaluateurs seront spécialisés par binôme sur des typologies de dossiers.

Les dossiers d'expropriation seront confiés à un seul cadre A qui exercera la fonction de commissaire du gouvernement à 50 % de son temps.

Un Service Local du Domaine est maintenu avec un effectif de 1A, 3B et 1C.

Le transfert de missions au Pôle de Gestion Domaniale de Lille se traduit par la suppression de deux emplois (1B et 1C).

Un protocole SLD-PGD devra être mis en place.

SOLIDAIRES Finances espère que les évaluateurs conserveront leur autonomie et déplore la perte de missions du service de gestion domaniale.

Nous aurions souhaité que l'impact de ces évolutions de mission soit mieux mesuré en termes de conditions de vie au travail, à la lecture des documents fournis nous avons l'impression que parce que les agents du Domaine ne déménagent pas ils ne subissent pas de bouleversements !

Leurs missions va changer et sans circulaire d'application, nous ne savons pas réellement mesurer dans quelle proportion, leurs règles de gestion ont changé et à ce jour nous ne connaissons pas, non plus, tous les impacts !

Encore une fois une réforme pour le 1er septembre 2017 et on attend encore la circulaire d'application !!

SOLIDAIRES Finances appelle à la vigilance de la Direction pour les agents du Domaine qui ont déjà subi beaucoup de bouleversements.

8ème point : Projet immobilier

Travaux de désamiantage d'une partie du CDFIP de Boulogne-sur-Mer (sols 2ème étage)

La direction a présenté le dispositif et les possibilités de relogement TEMPORAIRE des services impactés SPF/E et PTGC mais aussi induits du SIP et du SIE.

SOLIDAIRES Finances a préconisé une réunion entre la Direction, les responsables des services et les agents le plus rapidement possible afin d'étudier ensemble ce projet qui devrait début pendant les congés d'été. Cette réunion devrait se tenir en présence de 2 représentants du CHS-CT.

SOLIDAIRES Finances demande à la Direction un suivi attentif des travaux et un œil critique sur la réinstallation des services.

9ème point : Questions Diverses

- Groupes de Travail sur l'accueil :

SOLIDAIRES Finances rappelle l'importance de continuer la réflexion sur l'organisation de l'accueil dans le Département.

- Réflexion à mener sur les conditions de travail des agents techniques

SOLIDAIRES Finances demande l'organisation rapide de groupes de travail sur ce thème.

- Don du sang :

SOLIDAIRES Finances a encouragé la direction à faire un appel à la solidarité et au don de soi sur le site Ulysse 62 au lendemain de la journée mondiale du don de sang

Les représentants de SOLIDAIRES Finances

Catherine PAYEN et Catherine VERDAUX, *titulaires*

Marine CAILLERET et Wilfried GLAVIEUX, *suppléants*

Laurence MOUTIN-LUYAT, *experte*

